

un moyen qui ne tend qu'à assurer à l'Europe un repos durable. Le partage des Etats héréditaires de l'Empereur lui tient trop à cœur pour pouvoir se résoudre à se prêter à ce qui lui paroïssoit en affermir l'indissolubilité. Elle ne connoit que trop, que parvenuë une fois au point de voir repartis entre tous ceux que l'ambition pourroit porter à désirer un agrandissement injuste, tant de Royaumes & Etats qui se trouvent réunis aujourd'hui sous un seul Chef, elle seroit toujours la maîtresse de ces Conquerans, & que leur agrandissement passager ne les mettroit pas à couvert des loix, que tôt ou tard elle voudroit leur imposer. Attentive à tout, la France leure, par esperances flatteuses, tous ceux qu'elle croit disposés à s'y laisser surprendre. Comme les avantages qu'elle leur fait envisager s'offrent aux dépens d'autrui, elle a d'autant plus de facilité à être liberale en promesses qui ne lui coutent rien, mais qui servent toujours à ses vûës, de quelle maniere que les choses tournent. Elle a même trouvé le secret d'entretenir plusieurs des mêmes esperances. Mais malheur aux Princes qui s'y fient ! Ils se préparent eux-mêmes les chaines qu'ils doivent porter. Tel est le cas où se trouve aujourd'hui le Roi de Sardaigne. Ce coup étoit préparé de longue main, & on ne peut refuser à la France la gloire d'avoir sçu surprendre l'Empereur qui mesurant la bonne foi des autres sur la sienne, se repositoit sur la foi des Traïtés, & sur ce qu'il y a de plus sacré devant Dieu & les hommes. Mais c'est une gloire qu'on ne lui envie pas. Sans parler des obligations qui résultent de la Quadruple Alliance, le Roi de Sardaigne venoit de renouveler par serment la fidélité qu'il devoit à l'Empereur ; & il choisit justement ce tems pour le trahir, en trouvant bon, selon l'insinuation faite au Comte Philippi, de s'unir à la France pour faire la guerre